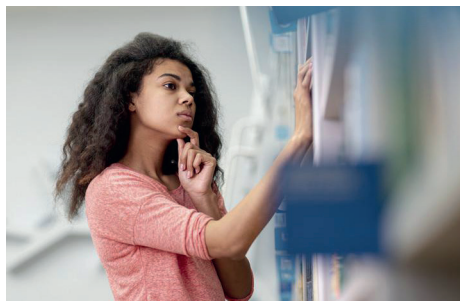


LES DIFFÉRENTES VOIES D'ACCÈS

La fonction publique, c'est plus de 1 000 métiers et plusieurs voies d'accès et d'évolution possibles : emploi titulaire, emploi contractuel, apprentissage, stage... Choisissez ce qui vous convient le mieux.

Consultez dès-à-présent les offres d'emploi disponibles près de chez vous :

#
choisir
le service
public
.gouv.fr



Prenez connaissance des offres de stage et des offres d'apprentissage :



Découvrez le calendrier des concours et tentez votre chance :

PORTAL DE
LA FONCTION
PUBLIQUE



LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les agents publics d'Île-de-France, quel que soit leur statut d'emploi, bénéficient d'un droit à former tout au long de leur vie. Chaque agent a accès à une offre de formation riche et variée organisée par son ministère et en interministériel.

Les objectifs :

- **Développer ses compétences** pour s'adapter à son poste ou à son évolution prévisible ;
- **Valoriser ses expériences** ou se préparer à faire un choix éclairé dans son parcours professionnel ;
- **Évoluer** y compris vers un autre métier, voire vers le secteur privé, ou encore à des fins personnelles.



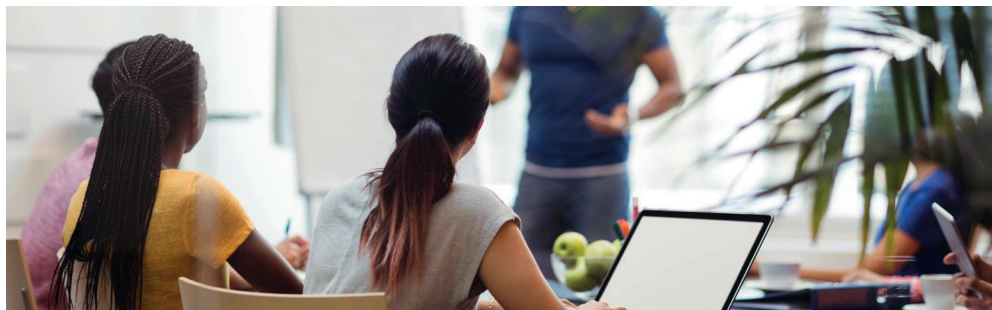
OFFRE DE FORMATION « SAFIRE »

Tout agent public affecté en Île-de-France bénéficie, en complément, d'un accès à une offre régionale consultable sur la plateforme SAFIRE.



OFFRE DE FORMATION « MENTOR »

Les agents de l'État peuvent également se former librement sur la plateforme interministérielle de formation en ligne Mentor.



L'ACTION SOCIALE INTERMINISTÉRIELLE

L'action sociale interministérielle accompagne les agents de l'État, actifs et retraités, dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance, du handicap, et en matière de vacances et de loisirs en complément de l'action sociale ministérielle.

Les aides et prestations :

- Des places **en crèches** ;
- Des propositions **culture / loisirs** ;
- Des solutions de **restauration collective** ;
- Des aides pour **le logement et l'hébergement**.

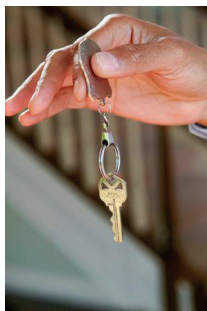


PORTAIL LOGEMENT
DES AGENTS DE LA
FONCTION PUBLIQUE

ACTION SOCIALE
INTERMINISTÉRIELLE
D'ÎLE-DE-FRANCE



Rapprochez-vous, selon votre situation, de votre service social ou de votre service d'action sociale pour qu'il étudie avec vous les possibilités de recours à l'action sociale de l'État.



AVANTAGES DE L'EMPLOI PUBLIC

L'emploi public en Île-de-France présente de nombreuses opportunités pour les candidats motivés par la stabilité, la progression de carrière, et la contribution au bien-être public.



Impact positif sur la société

Travailler dans la fonction publique permet de contribuer directement à l'intérêt général et au bien-être de la population, offrant un sentiment d'accomplissement et de service à la collectivité.



Stabilité et sécurité de l'emploi

La fonction publique offre une sécurité de l'emploi reconnue, avec des emplois stables (CDI, statut de fonctionnaire) et une protection sociale avantageuse qui permettent de se projeter sur le long terme.



Évolution de carrière et formation

La fonction publique favorise la mobilité interne et la progression de carrière. Les agents publics ont accès à des formations continues pour développer leurs compétences et évoluer dans leurs parcours.



Équilibre Vie pro - Vie perso

Les conditions de travail dans la fonction publique sont souvent propices à l'équilibre entre vies professionnelle et personnelle, avec des horaires réguliers, des congés payés et le télétravail.



UNIVERS PROFESSIONNELS

De nombreuses possibilités s'offrent à vous en Île-de-France dans la fonction publique de l'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière...
Faites votre choix !

- **Administration générale** : Les administrations publiques recrutent pour des postes administratifs, financiers, et de ressources humaines ;
- **Éducation et Recherche** : L'Île-de-France compte de nombreuses écoles, collèges, lycées, et universités pour des opportunités variées ;
- **Santé et Services Sociaux** : Des postes dans les hôpitaux, cliniques, et centres de santé et dans les métiers sociaux ;
- **Sécurité et Défense** : Les forces de l'ordre et les services de sécurité civile offrent des carrières valorisantes avec des perspectives de progression ;
- **Cultures et Patrimoine** : L'Île-de-France propose des emplois dans les musées, bibliothèques, et autres institutions culturelles.

DÉCOUVREZ
NOS 1 000 MÉTIERS



CAS N°1

Axel est contractuel depuis 5 ans sur un poste de chargé de la gestion RH. Il est monté en compétence grâce à ses pairs et aux formations suivies via SAFIRE et MENTOR. Jeune papa, il a bénéficié d'une aide pour la recherche d'un logement et d'une place en crèche.

Après cette première expérience, il confirme son souhait de carrière dans la fonction publique et entreprend le concours interne d'attaché d'administration de l'État. Axel a pu bénéficier, grâce à son CPF, d'une préparation complète.

Lauréat et après une formation en institut à Nanterre, Axel occupe un poste de chargé de mission sur les politiques de cohésion sociale. Ravi, il souhaite poursuivre sa découverte des services publics. Prochaine étape : la territoriale !



CAS N°2

Sawsen est fonctionnaire depuis 8 ans et occupe les fonctions de chargée d'étude juridique dans les services centraux du ministère de la culture. Souhaitant évoluer pour rejoindre l'encadrement supérieur de l'État à terme, elle rejoint un poste de cheffe de bureau en préfecture.

En charge d'une équipe de 7 agents, elle est soucieuse de la qualité du service public. Sawsen formalise et révisé les process. Objectif : simplicité et efficacité ! Elle est aidée par la préfecture de région et reçoit des conseils en matière d'organisation du travail.

Forte de cette expérience managériale et de ses réalisations professionnelles, Sawsen envisage la suite de son parcours de carrière : passer le principalat d'attaché pour devenir, au terme de son parcours, administratrice de l'État !



Direction artistique et maquette : Lucie COUTY (SRCI)
Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
5, rue Leblanc - 75015 Paris
<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



La Plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources
humaines (PFRH) d'Île-de-France

Retrouvez la PFRH d'Île-de-France sur LinkedIn :

